

REFUGE COMMUNAUTAIRE SÉCURITAIRE

Les situations d'aléas naturels extrêmes, comme des canicules, des inondations ou des incendies, s'intensifient dans un contexte de changement climatique. Lorsque ces situations se produisent, les personnes vulnérables ont besoin de lieux d'hébergement accueillants et sains munis d'une certaine autonomie en énergie, en eau et en alimentation. Outre les migrations climatiques, la précarité résidentielle amène certains ménages à la recherche de ces refuges communautaires sécuritaires.



Église Notre-Dame-de-Grâces. Source: CPRQ 2003

Besoins architecturaux

La tradition de refuge pour les immigrants qui existe dans plusieurs églises contribue à la faisabilité de ce projet. La présence d'une cuisine et d'équipements sanitaires ainsi que la possibilité d'installer des lits permet d'offrir un hébergement temporaire pour des personnes vulnérables qui vivent, entre autres, une crise climatique, une crise du logement ou une situation d'itinérance. Dans un contexte de crise sanitaire, les églises démunies de bancs, celles ayant de grandes salles au sous-sol ou celles qui ont été transformées en salle multifonctionnelle permettent de réaliser certaines activités tout en maintenant une distance sécuritaire entre les personnes. Notons l'exemple de l'Université de Sherbrooke qui a réquisitionné trois églises afin d'offrir un enseignement en présentiel à l'automne 2020. Les centres jeunesse, pour personnes âgées et pour itinérants peuvent également avoir besoin de tels espaces pour organiser des activités de socialisation ou de motricité douce dans un cadre sécuritaire.

Autonomie énergétique

Une église qui produit au moins une partie de son énergie favorise la création de lieux de refuge thermique en toute saison. Lors d'une crise du verglas, par exemple, la présence de génératrices permet de faire face aux températures froides et à l'humidité pendant plusieurs jours. À l'inverse, des églises munies de systèmes de climatisation créent un lieu de fraîcheur pendant les périodes de canicule. Des considérations additionnelles sont présentées pour la vocation « Production électrique par des énergies durables ».



Église Notre-Dame-de-Grâces. Source: CPRQ 2003

Eau potable et installations sanitaires

Un accès à des services d'alimentation en eau potable est nécessaire pour accueillir des personnes pour plusieurs journées consécutives. La quantité d'eau ainsi que le nombre d'équipements sanitaires dépendent de la taille de la population accueillie dans l'église. Ils varient également selon les services offerts, telles la préparation de repas ou la présence de douches. Des systèmes de captation de l'eau de pluie peuvent être envisagés afin que les églises soient plus résilientes en période de grande sécheresse. D'autre part, les services d'assainissement doivent être gérés de façon durable. Ainsi, alors que la vocation de refuge communautaire sécuritaire requiert des installations temporaires comme des lits, les installations sanitaires sont des équipements permanents nécessaires à plusieurs vocations.

Autonomie alimentaire

Un refuge communautaire sécuritaire doit pouvoir répondre aux besoins alimentaires immédiats des réfugiés climatiques. Il doit aussi contribuer à renforcer les programmes de protection sociale pour les populations vulnérables. Ainsi, en combinaison avec la vocation du « Pôle communautaire », une cuisine pour entreposer des aliments et pour préparer des repas est mise à la disposition des occupants.



Église Notre-Dame-de-Grâces. Source: Le courrier du sud 2020

Exemple inspirant

L'église de Notre-Dame-de-Grâces à Longueuil a été transformée en août 2020 en refuge temporaire pour les itinérants. Les personnes qui la fréquentent peuvent bénéficier de repas, d'un lit, de soutien psychologique et de certains soins de santé. Un partenariat permet de donner accès à des douches et à une buanderie dans un autre bâtiment. L'absence de bancs d'église dans la nef donne de la flexibilité pour l'aménagement de l'espace. Seuls des investissements dans les systèmes de chauffage ont été nécessaires pour aménager ce lieu de refuge temporaire.